L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 OCTOBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit quotidienne ou hebdomadaire, ne sera considérée comme discontinuée lorsque le jour de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pistole par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque nouvelle insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce régulière, devra être payé comme une nouvelle annonce. Les avis de ventes judiciaires ou notariales.

ABONNEMENS pour l'année ou la saison. Les artisans, et personnes exerçant des métiers, 50c. les 5 lignes. Compagnies, Pensionnats, Institutions, Maisons publiques, 50c. les agens, propriétaires, maîtres et bureaux s'adresser au bureau de l'Abeille, Place de la Bourse, 50c. Ce abonnements se paient d'avance et à terme.

La première de chaque opérateur ou artiste, qui n'a pas changé fois, et ne fois pas seulement.

LES ANNONCES de Marchands et de Navires, ne devront pas apeler l'attention du public à des ventes d'immeubles ou esclaves, ou autres signés par des passagers, les annonces de Navires, Sucre &c. devront payer au moins des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pendant quelque temps, doivent payer pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature extraordinaire, doivent payer d'avance pour chaque insertion, au moins le double du prix des annonces ordinaires et l'avance.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné d'année, ne payeront rien à l'encas par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terrains à vendre, à louer ou à affermer, excises marrons, annonces d'avis ou d'après &c., lui seront portés au compte, seulement en sus, des ventes ou frais.

LES ANNONCES jusqu'à cent fois du dire de l'opérateur seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'elle n'en répondant.

LES THÉATRES et autres entrées ouverts pour plus de mois publiés, doivent payer chaque jour, de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs pas moins d'abl.

LES ANNONCES de cas fabriques à des ouvrages publiques ou sous ordre d'une nature politique, payeront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

PAQUEBOT REGULIER.—J. M. WHITE, capitaine J. M. Converse, pour Vicksburg Warrenton Grand Gulf, Rodney et Natchez, ce bien connu steamer partira dimanche 13 du courant, à midi, avec A. M. et est actuellement à bord prêt à recevoir du fret et du passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co
9 oct Agents, 74 Poydras

POUR ST LOUIS.—Vapeur à passagers Louisville HOLLANDER, Capt. Slot. Ce beau steamer est actuellement sous fret et partira pour le bas avant et en eux intermédiaires, ne tient que quelques jours de retard. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co, Agents
9 oct 74, Poydras

PAQUEBOT REGULIER POUR LE BAYOU GLAIZE ET LES OFELOUSAS—VIA ATCHAFALAYA.
Le beau steamer ELIZABETH capitaine O. A. Miller, partira pour le Bayou Glaize et ses intermédiaires mercredi 9 courant, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LACEAU ME, BLOOD & Co.
10 Nouvelle Levee ou
C. T. TOLEDANO, 92, Magasin
N. B.—L'Elizabeth sera des barges pour transporter ses 3 Washington, et aussi haut que le Bayou Glaize est praticable. 9 oct—7

MALLE DES ETATS-UNIS.
STEAMER BRILLIANT.
PAQUEBOT REGULIER.—Pour la Côte Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara et Fort Jackson, le superbe bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Jesse Hart, partira de la Nouvelle Orléans, tous le mercredis matin à 10 heures. Le Bayou Sara ou samedis après l'arrivée des chars du railroad, il sera de retour les dimanches matins. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Wm. H. AVERY.
8 oct 88, Quai

POURNT LOUIS.—Le vapeur à vapeur CHARLOTTE, capitaine White, partira pour le port ci-dessus et ses intermédiaires, mardi, le courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, RIDDER & CARMAN.
8 oct
N.B.—La Charlotte prendra du fret pour Memphis, Randolphe, Mds-Point etc.

POUR ST LOUIS.—Le vapeur à vapeur ARIAN, capitaine Jas. Wright, est actuellement prêt à recevoir du fret, et partira pour son destination dans quelques heures, pour le port ci-dessus et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co
8 oct 84 Poydras

POUR LA BALISE.—Le steamer EA MC. Donald, capitaine Jos. Hall, partira pour St Louis, pour la Balise et les intermédiaires. N. B. LE JAME, dans quelques tous tous les quatre jours, pour la Balise. Pour fret ou passage, s'adresser à
JACQUES LANDRY, Agent
2 oct—6 m 6, Vieille Levee

MALLE DES ETATS-UNIS.
PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Jackson, Tensas, et Fort Adams.
Le beau steamer ALEXANDER SCOTT, capitaine Scott, partira de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus les dimanches matin à 10 heures et le Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du railroad et sera de retour ici les jeudis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WM. H. AVERY.
1 sept 96 Quai

POUR MILLIKENS BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY, ET NATCHEZ.—Le beau steamer ONDINA, capitaine Ed. Rey, partira ce jour, avec un beau lot de passagers, et sera de retour dans quelques jours. Pour le reste du passage, ayant de nombreux aménagements, s'adresser à bord ou à
J. V. HILLARD & Co.
9 juillet 96 Quai

FERRY A VAPEUR DE LA VILLE NOUVELLE.
Réduction à 25 cents. Le bateau à vapeur CLIFTON, fait toute la journée, depuis 8 heures de la matinée jusqu'à 6 heures de l'après midi, pour 25 cents. Les dimanches et les jours de fêtes, il partira toutes les 1 heure, depuis 8 heures du soir et les dimanches et les jours de fêtes, depuis 8 heures du matin. Les pièces ou mères de famille qui ne voudraient pas traverser le fleuve avec leurs enfans, pour 25 cents, le peuvent faire avec la grande réduction de 15 cents. Les voitures et leurs chevaux, pour aller à la chasse, le peuvent sans le moindre difficulté, les chars sur les deux rives étant du meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
Un cheval et son cavalier,	20
Un cheval et un cabriolet,	25
Un cheval et un wagon,	25
Un cheval et une voiture $1 00	
Un cheval et un char,	75
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50
30 mars 1844.	

ROBERT MURPHY

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.
La barque pouvant bien voiture, STRAYSORI, capitaine Hammond, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à bord, sur le Pilot de la Mousse, ou
FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

POUR NEW YORK.—La barque pouvant bien voiture VERNON, capitaine E. Ely, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face le marché aux légumes, ou
HULLIN & WOODRUFF, 90 Camp

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union.—Le navire PERSEVERANCE, capitaine Kelly, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face le marché aux légumes, ou
J. W. STANTON & Co.
Encrage Magasins et Lafayette.

MALLE DES ETATS-UNIS.
STEAMER BRILLIANT.
PAQUEBOT REGULIER.—Pour la Côte Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara et Fort Jackson, le superbe bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Jesse Hart, partira de la Nouvelle Orléans, tous le mercredis matin à 10 heures. Le Bayou Sara ou samedis après l'arrivée des chars du railroad, il sera de retour ici les dimanches matins. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Wm. H. AVERY.
8 oct 88, Quai

POURNT LOUIS.—Le vapeur à vapeur CHARLOTTE, capitaine White, partira pour le port ci-dessus et ses intermédiaires, mardi, le courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, RIDDER & CARMAN.
8 oct
N.B.—La Charlotte prendra du fret pour Memphis, Randolphe, Mds-Point etc.

POUR ST LOUIS.—Le vapeur à vapeur ARIAN, capitaine Jas. Wright, est actuellement prêt à recevoir du fret, et partira pour son destination dans quelques heures, pour le port ci-dessus et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co
8 oct 84 Poydras

POUR LA BALISE.—Le steamer EA MC. Donald, capitaine Jos. Hall, partira pour St Louis, pour la Balise et les intermédiaires. N. B. LE JAME, dans quelques tous tous les quatre jours, pour la Balise. Pour fret ou passage, s'adresser à
JACQUES LANDRY, Agent
2 oct—6 m 6, Vieille Levee

MALLE DES ETATS-UNIS.
PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Jackson, Tensas, et Fort Adams.
Le beau steamer ALEXANDER SCOTT, capitaine Scott, partira de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus les dimanches matin à 10 heures et le Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du railroad et sera de retour ici les jeudis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WM. H. AVERY.
1 sept 96 Quai

POUR MILLIKENS BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY, ET NATCHEZ.—Le beau steamer ONDINA, capitaine Ed. Rey, partira ce jour, avec un beau lot de passagers, et sera de retour dans quelques jours. Pour le reste du passage, ayant de nombreux aménagements, s'adresser à bord ou à
J. V. HILLARD & Co.
9 juillet 96 Quai

FERRY A VAPEUR DE LA VILLE NOUVELLE.
Réduction à 25 cents. Le bateau à vapeur CLIFTON, fait toute la journée, depuis 8 heures de la matinée jusqu'à 6 heures de l'après midi, pour 25 cents. Les dimanches et les jours de fêtes, il partira toutes les 1 heure, depuis 8 heures du soir et les dimanches et les jours de fêtes, depuis 8 heures du matin. Les pièces ou mères de famille qui ne voudraient pas traverser le fleuve avec leurs enfans, pour 25 cents, le peuvent faire avec la grande réduction de 15 cents. Les voitures et leurs chevaux, pour aller à la chasse, le peuvent sans le moindre difficulté, les chars sur les deux rives étant du meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
Un cheval et son cavalier,	20
Un cheval et un cabriolet,	25
Un cheval et un wagon,	25
Un cheval et une voiture $1 00	
Un cheval et un char,	75
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50
30 mars 1844.	

ROBERT MURPHY

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.
La barque pouvant bien voiture, STRAYSORI, capitaine Hammond, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à bord, sur le Pilot de la Mousse, ou
FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

POUR NEW YORK.—La barque pouvant bien voiture VERNON, capitaine E. Ely, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face le marché aux légumes, ou
HULLIN & WOODRUFF, 90 Camp

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union.—Le navire PERSEVERANCE, capitaine Kelly, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face le marché aux légumes, ou
J. W. STANTON & Co.
11 sept Encrage Magasins et Lafayette.

A FRETER.—Le navire DUNCAN, capitaine C. Berry, jaugeant 600 tonneaux. S'adresser à
HARROD, DARLING & Co.
12 sept 49 Commune

Ports d'Europe.

POUR MARSEILLES.—(Partant le 10 octobre).—Le navire BELVIDERE, capitaine Noyes, partira le courant pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
FOURLE HAVRE.—Le navire NAIL et de première classe, LEVI HOALE, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
8 oct 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire PALYRA, capitaine Barstow, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
8 oct L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Partant le 15 du courant.—Le navire HIBERNIA, capitaine Challiton, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
8 oct L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire VOLTIGEUR, capitaine Ingersoll, ayant tout son chargement. Pour passage, s'adresser à bord ou à
2 oct L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire.—Partant le 1 octobre courant, le beau navire MARY ELIZA, capitaine Taneria, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Partant le 15 du courant.—Le navire ORO, GREEN & BRO.
POUR GLASGOW.—Le navire ROBINSON, capitaine Young, partira sous le jour brel de ses ayant plus grande partie de son chargement engagé. Pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire MARY ELIZA, capitaine Ware, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR ANVERS.—Un navire de première classe expédié pour le port ci-dessus, ayant de la place en la valeur de quarante. Pour les conditions, s'adresser à
8 sept JOHN A. MERRITT & Co, 40 Camp.

PORTS DU GOLFE.

POUR GALVESTON.—Le sloop CITIER, capitaine Ayres, ayant presque tout son chargement, engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
T. TOBY & BOIKET.
7 sept 7 Camp

A LOUER.—Deux maisons convenables, contiguës, pour 2 ou 4 familles, situées sur une grande place de l'encaissure de St Jean. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à
E. & A. DAVIS 100, Camp.

A LOUER.
Une maison basse, avec cuisine haute en briques située rue Burgundy, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à
1 oct E. & A. DAVIS.

A LOUER.—Le superbe MAGASIN occupé par MM. Morris & Co, situé rue de la Vieille Levee, rue Conti, Nouvelle, s'adresser au soussigné
2 oct—20 J. W. STANTON & Co.
Encrage Magasins et Lafayette.

A LOUER.—Pendant toute la saison, le bel et vaste appartement de l'entre sol, et deux autres, au 2e et 3e étages, de la maison de Champs Elysées, actuellement occupée par M. John F. Smith. S'adresser à
GORDON, WILLIE & Co, 84 Magasin.

CAFÉ.—1000 sacs Rio vert, en magasin, et à vendre par
Wm. FRONT & Co.

Nouvelle-Orleans:

MERCREDI MATIN, 9 OCTOBRE 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT.
2d. " ZENON CAVELIER.
3e. " GEORGE WILKINSON.
4e. " LAFAYETTE SAUNDERS.
5e. " JACQUES DURE.
6e. " EDWARD STARROW.

CONVENTION DE BATON ROUGE.

Sur les eaux du Mississipi, vogueur, dimanche 5 courant, une flotte de nobles bateaux à vapeur dirigeant leur course rapide vers la source du grand fleuve. Ce n'était plus la triste monotonie d'un voyage vers l'Ouest; ce n'était plus cette solitude et ce silence qui d'habitude accueillait le passage de ces palais flottants: cette fois les deux rives semblaient s'être creusées d'un long sommeil pour saluer avec enthousiasme l'apparition de ces nouvelles machines. Une population empressée bordait le rivage. Partout des cris d'allégresse, des espérances de succès! Tous les cœurs unis en un seul et même vœu. Les hussas, des hommes se mêlaient aux détonnations du canon—les blanches mains des femmes agitaient des mouchoirs, tandis que les mêmes cris, les mêmes espérances, les mêmes témoignages de sympathie leur répondaient du pont des bateaux. A bord, des phalanges d'élite des patriotes de la Louisiane, unissaient leurs voix au chants nationaux aux sons d'une musique guerrière. De temps en temps, une assemblée régulière se formait et les orateurs les plus aimés répétaient une fois encore ces vérités si chères à tous les vrais Américains. Enfin, tout est enthousiasme, toute cette joie si franche, si imposante, c'était et l'enthousiasme et la joie qui régnaient dans le cœur des délégués whigs de la Louisiane à la Convention de Baton Rouge.

A peine le soleil eût-il doré les collines de la jolie cité, que neuf bateaux à vapeur de la plus grande dimension entraînent en procession dans les eaux de port, et ont une brillante flotille de fanfares et des canons, et aux cris mille fois répétés de "Vive Henry Clay!" La plage offrit alors le premier spectacle de cette imposante multitude. Toutes les classes utiles étaient là représentées. Artisan, marchand, cultivateur, tous ce que l'Union attache à la patrie avait envoyé son délégué. Les whigs de Bâton-Rouge commencèrent alors à exercer envers leurs frères des autres parroisses cette hospitalité dont ils ont eux-mêmes été l'objet et dont ils ont aussi dans quelques jours à la source du sang de leurs ayeux espagnols. Bientôt, fortunés en ensuite présent, recevoir par des centaines des valiers et de jeunes et belles femmes dans de brillantes équipages, la délégation se forma en une longue procession qui, suivant son passage par toutes les rues de la cité, se compta plus d'une fois, dans un espace régulièrement formés, moins de huit mille personnes. Plus de trente corps de musiciens faisaient retentir le ciel des airs nationaux, auxquels de temps en temps cette foule immense venait joindre sa grande voix.

Arrivés au lieu du rendez-vous, les rangs se rompirent, et avec un ordre admirable chacun fut se placer au lieu qui lui avait été assigné. La tribune dressée et de deux sièges, était vaste, fraîche et coquette, au milieu d'un vaste salon rustique, par quatre colonnes entourées de magnolias, et dont la douce jeunesse comme un amphithéâtre naturel: un site semblable eut créé chez un empereur romain la pensée d'un cirque colossal; comme chez un peuple libre il inspira l'idée d'y tenir un grand jubilé national. Au centre de cette nombreuse assemblée brillaient plusieurs de deux mille jeunes femmes qui, dans l'éclat de leurs fraîches parures et de leur séduisante beauté, semblaient être les fleurs parfumées de ce grand lieu.

A la vue de ce vieux soldat et noble patriote, le général Philemon Thomas que les cris unanimes avaient appelé au fauteuil, l'assemblée écouta dans un silence religieux le triple qu'un membre adressa au ciel pour en obtenir la bénédiction dans ce jour solennel.

Le président eut bientôt après exposé l'objet de cette nombreuse assemblée, et il le fit avec cette noble franchise, ce simple laconisme qui convient au brave à un vieux guerrier. Cet objet était de savoir si la quelle des délégations des différentes paroisses de la Louisiane devait revenir la brillante bannière qui avait été offerte par les dames d'Et Bâton Rouge avaient élevée mêmes présente, pour être offerte à celle de ces délégations qui enverrait le plus grand nombre de délégués. Quelque ravissant de leurs mains, elle était là, cette bannière dont la soie et l'or étincelaient au soleil. Tout ce que l'art du pinceau et l'adresse de l'aiguille peuvent combiner de plus élégant et de plus riche, avait été appelé au secours des charmantes ouvrières. L'envie, mais la noble envie, animait chaque délégation, qui voyait dans le gain de cette bannière la preuve à jamais écrite de leur ardent patriotisme. Bientôt vinrent confirmer cet heureux choix: c'était justice; voilà le nombre immense de dix-sept cents. Le char à cheval partira de Carrollton à 5 1/2, à l'exception des jours de pluie, avec ce cas, l'arrangement sera le même que pour ceux des jours de le soleil.

(☞ Les passagers devront se pourvoir de billets, car il est rigoureusement défendu au conducteur de recevoir de l'argent.

Un char est réservé exprès pour les Dames, à chaque départ du train.

(☞ Durant l'été, c'est à dire du 15 mai au 1er août, les chars du soir partiront comme suit:

De Carrollton, à 4 1/2 heures au lieu de 4.
De la Nouvelle-Orléans, à 5 1/2 " " 5.
De Carrollton, à 7 heures " 6 1/2.
De la Nouvelle-Orléans, à 7 3/4 " " 7 1/4.

(☞ Le char à cheval partira de Carrollton à 6 1/2, et de la ville à 10 heures du soir.

Les trains pour le dimanche seront les mêmes (c'est à dire un train toutes les heures) à l'exception de ceux les chars partiront une heure plus tard que d'ordinaire.

LES CHARS DE LAFAYETTE comme suit:
De Lafayette, en été, à 6 heures du matin.
De la rue de Canal, à 6 heures et demie du matin.
De Lafayette, en hiver à 7 heures du matin.
De la rue de Canal, à 7 heures et demie du matin.
Les chars partiront toutes les heures, depuis 6 du soir, de Lafayette, et 9 P. M. de la rue du Canal.

(☞ Depuis quelques jours les Messieurs de la poste leurs prêts sur les consins, ou de faire dans les chars, lorsqu'il y trouve des Dames.

JOHN HAMPSON,
27 juil Ingénieur de la Compagnie.

FABRIQUE D'EAU DE SELTZ.

RENAUD PETITBIEN ayant pris à son établissement de la rue du Quartier de la Balance et Rue de Chartres, vient de publier qu'il fournira pour toute la saison des Limonades Gazeuses à l'ananas, à la groseille, à la framboise etc., etc., etc.

L'établissement se charge de faire rendre à domicile au prix de:

Eau de Seltz, la dous.....$1 00
Limonades Gazeuses, parfums assortis,.. 1 50
Le verre non compris.

Rue du Quartier, No. 48, près de l'Hôtel des Monnaies.
Des ordres seront reçus chez Victor Hebert, 149 rue de Chartres. 18 juin

TEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL.
A VIS—MM. MONDELET & Cie., ont l'honneur d'avoir de nouveau au public qu'ils ont ouvert le 1er juin dernier, rue de Chartres, No. 150, en face de l'hôtel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et NETTOYAGE.

Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis longtemps dans les premières maisons de Paris, et après avoir suivis un cours de chimie pratique à la Sorbonne, leur font espérer que l'on s'honorera de leur confier les articles les plus précieux, soit pour teindre ou nettoyer, avec la permanence qu'ils n'ont aussi bien conservé dans les Cours de Paris. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance en acquièrent la certitude, par les soins, l'exactitude qu'ils apporteront aux ouvrages qui leur seront confiés et qu'ils finiront dans le terme le plus prompt.

Ils taigneront et nettoyeront toutes sortes d'objets, tels que soieries moirées, mousselines laine, cachemires, crêpes, lainages, dentelles, blondes, velours unis ou épingles, chapeaux de paille, étoffes pour ameublements, tapis d'appartements, ornements d'église, costumes de bal et de théâtre, gants de soie et de fil, bas de soie; nettoyent les robes de soie sans altérer les couleurs. Par de nouveaux procédés chimiques, ils blanchissent les robes de mousseline, jaconas et indienne, en leur donnant l'apprêt et le brillant du neuf. Nettoyent et teignent les gants de peau, toutes sortes de plumes de parures, les habillements d'hommes et en un mot pour tout ce qui se rattache à la fraîcheur de neuf. Teignent les habits et les redressent les vieux habits et les rendent aussi neufs et plus propres que les nouveaux.

Leurs prix sont modérés. 21 mai—90

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du Bayou Gentilly, à environ quatre lieues de la ville. Cette terre est excellente et convient parfaitement pour pâturage.
—AUSSI—
UNE MAISON en briques à étage, située rue Dauphine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à
14 juin 8 & 9 SOULIE, 49, Conti—au premier.

A LOUER. Une maison en bois et à deux étages, située à l'Laborde, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser à
4 juin JOHN FERRY, Rue Carondelet.

A LOUER—La MAISON à trois étages, No. 10, rue Royale, en face de la Banque de la Louisiane. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
DARBY & TREMOULET,
27 août 90, Vieille Levee.

A LOUER.—Le bas et le devant des bâtiments neufs de bon magasin à trois étages et en briques situés rue Pradras No. 110, presque vis-à-vis la place Américain. S'adresser à
E. JOHNS,
27 sept sur les lieux.

A LOUER.—Tout le magasin No. 72, rue Conti, actuellement occupé par MM. Dechesne & Stanton. On y est en donner possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
EDWARD STARROW
No. 42, Vieille Levee.

CAFÉ.—1000 sacs Rio vert, en magasin, et à vendre par
Wm. FRONT & Co.

Wm. De Buys.—D'Orléans.
D. B. Morgan—De St. Tammany.
Robt. Flucker—De Ste. Helena.
Louis Favrot—D'Ouest Bâton Rouge.
Micajah Barrow—D'Ouest Feliciana.
T. W. Chinn—D'Ouest Bâton-Rouge.
Stephen Henderson—D'Est Bâton-Rouge.
J. Routh—De Tensas.
Juge Dugas—De J. Jefferson.

Secrétaires:
MM. S. H Shipley—D'Est Bâton-Rouge.
T. B. Thorpe—De Concordia.
W. H. Hunt—D'Orléans.

MM. Randall Hunt, général Bernard, François Gardère, colonel Huntington, D. F. Kenner, général Robt. McCaulan et J. Elam ont été nommés membres d'un comité chargé de rédiger une adresse au peuple de la Louisiane.

Un comité de cinq membres, composé de MM. P. Thomas, T. W. Chinn, Louis Favrot, Charles Tessier et S. Henderson, chargé d'examiner quelle était la paroisse qui avait droit à la bannière offerte par les dames de Bâton-Rouge et la paroisse qui enverrait la plus forte délégation comparative, a fait son rapport en faveur de la paroisse d'Iberville dont le nom a été proclamé aux applaudissemens de l'assemblée.

Et la bannière a été offerte par une petite fille du général Thomas, Mlle. Marie Gayle, qui a fait à cette occasion une courte mais excellente gloculom.

De nombreux et puissans orateurs se sont tour à tour fait applaudir: M. E. Maureau, M. Hunt, M. Benjamin, M. Verger, etc.

Ensuite le comité chargé de rédiger des résolutions, comité composé de MM. R. N. Ogden, A. Dreiouet, J. M. Elam, B. Winchester, W. H. Sparks, N. R. Jennings et le juge Dugas, a soumis son travail qui a été adopté à l'unanimité.

RESOLUTIONS:

Les whigs de la Louisiane réunis en Convention à Bâton Rouge, le 7 octobre 1844, dans le but de se préparer à la prochaine lutte électorale, pénétrés, pénétrés des conséquences incalculables du résultat pour la prospérité, l'honneur et l'intégrité de l'Union, le maintien de l'ordre et des lois, le développement des institutions républicaines et la sécurité des personnes et des propriétés, ont unanimement approuvé les résolutions suivantes:

1o. Que le moment d'agir est arrivé, que le peu de temps qui nous sépare de l'élection doit être employé à s'organiser, à s'entendre, à propager les grands principes que nous nommes glorieux de soutenir, et que chaque whig doit agir comme si l'élection dépendait d'un seul vote.

2o. Que tout Américain doit considérer son vote non seulement comme un droit inaliénable obtenu au prix du sang des patriotes de la Révolution, mais comme un dépôt sacré dont son pays et la postérité lui demanderont un compte.

3o. Qu'aux approches d'un événement qui doit si profondément affecter notre intérêt à tous, il est du devoir impérieux de chaque whig de voter en faveur des grands et hâtes champions de la cause du peuple, Clay et Frelinghuysen, et de encourager les timides à s'engager, par tous les moyens honorables, ceux de nos adversaires qui veulent avant tout l'intérêt et l'honneur du pays à se joindre à nous dans ce but patriotique.

4o. Que pour protéger ces grands intérêts, chaque whig doit considérer comme son devoir impérieux de veiller, en sentinelle vigilante, à ce qui se passe autour de lui—de s'arranger pour éviter l'admission de votes frauduleux, ainsi que l'élection soit vraiment l'expression de la volonté de la majorité populaire.

5o. Que les whigs de la Louisiane soutiennent les opinions des whigs de l'Union—la 1829 qui avaient unanimement aux expériences ruineuses de l'administration du général Jackson sur la circulation monétaire du pays. Leurs prédictions d'alors se sont trop malheureusement accomplies et ces expériences ont produit des conséquences plus funestes que la guerre, la peste et la famine. En conséquence de l'encouragement du gouvernement général en cette matière, que le sang, l'opinion, l'amour pur et désintéressé de la patrie unissaient vous cette noble vérité: vante pour y prendre en présence du ciel le serment solennel de vivre et de mourir pour le salut d'une seule cause.

Et pendant que s'abandonnant à leurs transports, ces sincères patriotes se félicitaient mutuellement de leur succès présent et de leur succès à venir; d'autres allaient partager le repas que la somptueuse hospitalité des habitans de Bâton-Rouge avait préparé pour les recevoir.

S'étendant comme un serpent le long des vertes allées de la forêt, une table, longue de plusieurs arpents répondant autour d'un repas abondant, et jeunes et vieux. Là, les vins de la France circulaient joyeusement. Ici la bière glacée désaltérait ces grosses épulets par les nombreux hourrahs de la jeunesse.—A une table, les vieux mêlés des fils de la patrie faisaient résonner l'écho des forêts des nobles et antiques cantiques, et développés dans le tard de 1842, comme notre palladium, la source de prospérité de notre agriculture, de notre commerce et de nos manufactures, en faisant à l'industrie américaine hors de la concurrence du travail des pauvres d'Europe, assurant de plus prospérité comme indivisible et notre indépendance commune, et nous mettant à l'abri de la législation capricieuse et intéressée des nations étrangères.

50. Que d'après les glorieuses manifestations de cette Convention, nous pouvons en conclure que notre noble Louisiane s'affranchira à jamais du Lecofoco—que elle donnera 2500 voix de majorité à CLAY & FRELINGHUYSEN et qu'elle s'efforcera de gagner la bannière réservée à l'Etat qui aura donné une plus grande majorité comparative.

CLAY-CLUB.
4me. District—Ière. Municipale.
WHIG ATTENTION!

Une assemblée régulière du Club aura lieu ce soir, à 7 heures, au quartier général, rue Toulouse. Tous les Whigs sont invités à y assister.

Par ordre
J. CHS. SHELDON, } Secrétaires.
A. DENIS,

HENRY CLAY ET LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE

(Voir l'Abeille d'hier.)

H. CLAY au Congrès, 1812-13.—Le vote de vingt-cinq mille hommes pour l'augmentation de l'armée, quelque significatif qu'il fut, n'était que le préludé des mesures à prendre pour compléter les moyens de défense. On devait songer d'abord à placer la marine sur un pied respectable: un bill a cet effet fut présenté à la Chambre, discuté sans le comité général et adopté. Dans cette circonstance, M. Clay se mangua point de se prononcer pour les mesures les plus efficaces: il demanda haute aussi l'augmentation du nombre de nos vaisseaux, ainsi que la mise en état de défense des points les plus importans de nos côtes. Le Mississipi dès lors avait la meilleure part de ses sympathies.

"Tout en éprouvant, disait l'éloquent orateur, la plus vive sollicitude pour la sécurité de New York et des autres villes de l'Atlantique, on me pardonnera d'appeler l'attention du comité sur les intérêts de la partie de l'Union à laquelle j'appartiens. Il est un point qui réclame plus que tout autre l'aide d'une protection nationale, c'est l'embouchure du Mississipi. La population de l'Ouest tout entier n'a point d'autre débouché pour l'exportation de ses produits; et qu'en regarde ce qu'est aujourd'hui cette population: elle forme à peu près le cinquième de la population totale de l'Union, et elle n'a pour son commerce que ce le unique issue. Les produits qu'elle exporte, ne peuvent passer que par cette voie; car ils ne sont pas de nature à subir les frais de transport par l'Ohio et le Tennessee, à travers les montagnes; et la route longue et détournée des lacs est hors de question. Tant que presque tous les autres Etats ont à choisir parmi de nombreuses sortes, cette vaste population n'a point d'alternative. Fermez l'embouchure du Mississipi, et vous commencez d'exportation est entravé.... Le commerce entier du Mississipi, ce commerce destin à devenir le plus riche qu'un jamais porté on seul cours d'eau, se trouve à la merci d'un seul navire mouillé en face de la Balize. Il faut y songer."

Les dispositions du bill adopté furent activement exécutées par l'administration; et la marine se trouva bientôt prête à protéger nos rivages, prête à lutter sans infériorité contre les flottes anglaises. L'administration de M. Madison se montrait, par son zèle, digne de la faveur populaire, et M. Clay, autant que sa position pouvait le permettre, lui prêtait le concours le plus efficace. Son attitude et celle de ses amis exerçaient une heureuse influence sur la majorité des membres du Congrès.

La crise cependant s'avançait; et le Président, prévoyant une prochaine explosion d'hostilités, adressa le 1er avril 1812, au Congrès un message dans lequel il recommandait l'adoption immédiate d'un embargo général, d'une durée de soixante jours. M. Clay fut des premiers à exprimer vivement son approbation: "J'applaudis à cette mesure, dit-il, parce que je la regarde comme un précurseur direct de la guerre." Il ajoutait: "Quiens vivement les outrages et les agressions que nous avait fait subir la Grande Bretagne, et déclare qu'il fallait prendre en pitié l'honneur de celui qui ne serait pas décidé à le repousser par une hostilité ouverte et hautement avouée. "Comme Américain, ajoute-t-il, comme membre de cette Chambre, j'éprouve un sentiment de fierté à voir l'Exécutif proposer une pareille mesure."

M. Randolph, bien entendu, combattit l'embargo; il traita cette mesure d'absurdité, et prétendit qu'il n'y avait point imminence de guerre, qu'il n'y avait aucun motif pour recourir à cette extrémité. M. Clay en chargea de lui répondre, et il le fit dans un langage brûlant de patriotisme: "Quel motif a-t-il, s'écrie-t-il, avons-nous de vouloir la guerre? On le demande! La Grande Bretagne a-t-elle cessé de faire la presse de nos matelots, de piller nos biens? Elle capture nos vaisseaux, elle provoque sur nos frontières l'hostilité des Indiens, elle envoie dans nos cités des émissaires pour y exciter la guerre civile, ne sont-ce pas là des preuves assez complètes qu'elle fera tout ce qu'elle pourra pour nous détruire, nous n'avons plus d'autres ressources que notre résolution et notre courage. Mes sentimens sont vifs sur ce sujet; mais je suis fier de ces sentimens et je me m'en rends si je ne les éprouvais point."

Et comme M. Randolph et quelques autres prétendaient que l'on voulait impos